
**Assemblée extraordinaire du Conseil d'administration,
Mercredi le 26 avril 2023, 17h45,
Séance tenue au Collège des compagnons
Salle F-224**

3643, avenue des Compagnons

ÉTAIENT PRÉSENT.E.S :

M	Jacques Pelchat	Président
M.	Pierre Laurin	Secrétaire
M.	Jean-Luc Lavoie	Administrateur
M.	Real Jean	Administrateur
M.	Luc Fournier	Administrateur
M ^{me}	Maryse Vaillancourt	Administratrice
M ^{me}	Valérie Poirier	Administratrice

II Y A QUORUM

ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENT.E.S :

M ^{me}	Éloïse Gaudreau	Conseillère en consultations publiques, Ville de Québec
-----------------	-----------------	--

ÉTAIENT ABSENT.E.S :

M ^{me}	Andréa Giguère	Trésorière
M ^{me}	Johanne Elsener	Administratrice
M ^{me}	Anne Corriveau	Conseillère municipale, district de la Pointe-de-Sainte-Foy
M ^{me}	Kathleen Breault	Secrétaire de soutien

Aucun citoyen n'est présent

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. Jacques Pelchat ouvre la réunion à 18h00 et souhaite la bienvenue aux personnes participant à la séance.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M. Jacques Pelchat fait la lecture de l'ordre du jour et demande si des modifications doivent être apportées.

Projet d'ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée	17 h 45
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour	17 h 46
3. Assemblée générale annuelle	17 h 47
• Adoption du rapport annuel et des états financiers 2022	
4. Levée de l'assemblée	18 h 00

RÉSOLUTION CQPSF-23-AE-01

Sur proposition de M^{me} Maryse Vaillancourt, appuyée par M. Luc Fournier, il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

3. ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

M. Jacques Pelchat mentionne que le document du rapport annuel a été envoyé aux membres du Conseil et que des propositions de modifications ont été faites par courriel et appliquées au document par la suite.

On ajoute la modification : « la Ville serait intégrée au projet pilote de redynamisation des artères commerciales » (p. 10, au point 4.4)

RÉSOLUTION CQPSF-23-AE-02

Sur proposition de M^{me} Maryse Vaillancourt, appuyée par M. Jean-Luc Lavoie, il est résolu d'adopter le rapport annuel du CQPSF 2022 avec la modification susmentionnée.

Adoptée à l'unanimité

En ce qui concerne les états financiers 2022, ils ont été adoptés par le Conseil en mars dernier.

4. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, il est résolu de lever la séance.

Adoptée à l'unanimité

Il est 18 h 04.

Procès-verbal rédigé par M^{me} Kathleen Breault et révisé par M. Jacques Pelchat et M. Pierre Laurin.

M. Jacques Pelchat, président

M. Pierre Laurin, secrétaire